RAPPORT FINANCIER
2020-2021

Vous trouverez ci-dessous le rapport financier de l'OCCE du Tarn-et-Garonne.

La première partie est constituée du rapport financier du siège départemental :

- Produits et charges détaillées,
- Comparaison avec les années antérieures
- Répartition.
- Résultat du siège
- Comparaison avec les années antérieures.

Le siège départemental bénéfice d'1 équivalent temps plein de poste d'animatrice et d'1/2 équivalent temps plein de poste de secrétaire comptable pris en charge par la fédération nationale.

La deuxième partie est constituée du rapport financier des coopératives scolaires affiliées :

- Produits et charges détaillées ;
- Part des actions pédagogiques
- La comparaison avec les années antérieures n'est pas possible suite au changement du plan comptable des coopératives ;
- Répartition ;
- Résultat.

La crise sanitaire intervenue au cours de l'exercice a entrainé une baisse des recettes des coopératives et une diminution encore plus importante de leurs dépenses notamment pédagogiques, du fait que nombre d'activités n'ont pas pu avoir lieu.

En 2020-2021 il y a eu 201 coopératives affiliées (202 en 2019-2020) et 21 355 coopérateurs (22 038 en 2019-2020).
L'outil Retkoop a été utilisé par 198 coopératives (186 l'an dernier) ce serait parfait si en 2021-2022, 100% des coopératives l'utilisait (c'est très fortement conseillé par le commissaire au compte). Un CRF n'est jamais arrivé au siège départemental et il n'est donc pas intégré dans les comptes annuels agrégés.
Il est regrettable qu'il ait fallu attendre le mois de décembre pour avoir tous les CRF complets ce qui a perturbé fortement la préparation de la venue du commissaire aux comptes. Il est rappelé que ces CRF doivent nous parvenir avant le 30 septembre merci d'y veiller l'an prochain.

La troisième partie présente la répartition des cotisations.

Le trésorier
Patrick Barrère

Office Central de la Coopération à l'École du Tarn-et-Garonne
Association reconnue d'utilité publique
28 avenue Charles de Gaulle - 82000 MONTAUBAN
Tél. : 09 63 43 85 04 - ad82@occe.coop
Site Internet : www.occe.coop/ad82

RAPPORT FINANCIER
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

PRODUITS DU SIÈGE	*N-1*	N
Cotisations des coopératives	*52 891,20 €*	51 252,00 €
Produits de cession (vente LCP&agendas)	*11 039,00 €*	8 655,00 €
Subventions	*5 373,00 €*	- €
Autres produits	*16 450,66 €*	15 766,78 €
Produits financiers	*1 585,82 €*	1 136,78 €
Produits exceptionnels	*8,98 €*	- €
Utilisations des fonds dédiés	*7 335,25 €*	682,86 €
TOTAL	***94 683,91 €***	**77 493,42 €**

PRESTATIONS DE SERVICE & ANIMATIONS	
Abonnement A&E	1 728,00 €
Assurances	5 332,00 €
Responsablité civile + matériels	3 613,51 €
TOTAL	**10 673,51 €**
CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA FÉDÉRATION	
Frais CAC	2 130,00 €
Frais déplacement animatrice	16,00 €
Remb. Médecine du travail	237,60 €
Aide sur emploi secrétariat	1 666,67 €
Aide EBP (logiciel compta)	600,00 €
Remb. CNEA (Syndicat employeur)	87,00 €
TOTAL	**4 737,27 €**
Abandon des frais de déplacement des bénévoles	**356,00 €**

PRODUITS FINANCIERS	
Livret A	389,36 €
Plus value compte CEMP	747,42 €
TOTAL	**1 136,78 €**

UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS
Utilisation de subventions de l'année précédente non utilisées

La demande de subvention au conseil départemental a été faite mais il y eu un problème au moment du transfert du dossier, le conseil départemental ne l'aurait pas reçu et sa réponse s'est retrouvée dans nos « spams » et n'a donc pas été lu à temps.

RAPPORT FINANCIER
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

Suite à un jeu d'écriture du commissaire aux comptes, les fonds dédiés n'apparaissent plus dans les charges mais dans le compte immobilisation.

CHARGES DU SIÈGE	*N-1*	N
Fournitures à céder (achat Lire C'est Partir)	*8 831,20 €*	7 514,60 €
Charges d'exploitation	*56 489,51 €*	52 010,62 €
Salaires & charges sociales	- €	- €
Charges pédagogiques	*16 118,27 €*	10 214,71 €
Charges exceptionnelles (sur exercice antérieur)	*653,70 €*	173,80 €
Dotations aux amortissements	*1 287,37 €*	1 064,64 €
Reports en fonds dédiés	*3 833,40 €*	- €
TOTAL	***87 213,45 €***	**70 978,37 €**

CHARGES LIÉES AUX LOCAUX	
EDF	1 523,79 €
Poste & Télécom	967,04 €
Fournitures diverses	1 030,26 €
Abonnement EBP & maintenance informatique	1 176,00 €
Entretien chaudière & travaux peinture	4 747,18 €
Assurances siège respons. Civ. Et matériel coop	9 452,50 €
TOTAL	**18 896,77 €**
COTISATIONS & CHARGES DE L'AD	
Cotisation versée à la Fédération Nationale	24 902,94 €
Cotisation versée à l'Union Régionale	445,00 €
Cotisation à d'autres mouvements	50,00 €
Facture du Commissaire aux comptes (CAC)	3 960,00 €
Frais de réception	1 656,13 €
Frais de déplacement	1 385,35 €
Frais de déplacement abandonnés par bénévoles	897,00 €
Fleurs & cartes cadeaux	762,30 €
TOTAL	**34 058,72 €**
CHARGES DIVERSES	
Versement à une coop	373,00 €
Impôt plus value CEMP	269,00 €
Régularisation cotisation coop	263,00 €
Médecine du travail	232,80 €
Services bancaires	605,22 €
Abonnement A&E	1 791,00 €
TOTAL	**3 534,02 €**

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
Répartition du coût d'acquisition d'un bien (photocopieuse) sur sa durée d'utilisation (5 ans) Le montant de l'investissement n'est pas déduit en une seule fois dans le compte de résultat, mais sa valeur est répartie sur sa durée d'utilisation prévue

CHARGES PÉDAGOGIQUES
Achats de livres
Financement de formations
Paiement des intervenants
Facture imprimerie
Pub

REPORTS DE FONDS DÉDIÉS
Report d'une subvention perçue pour un projet et non utilisée sur l'excercice

RAPPORT FINANCIER
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

POUR LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES	
Charges pédagogiques	10 214,71 €
Frais de déplacement, de réceptions, … pour ces actions	908,90 €
TOTAL	**11 123,61 €**

DÉTAILS PAR ACTIONS	Charges
Formation des personnels	170,53 €
Apprendre la coopération par le jeu	309,06 €
Echappées poétiques	9 572,51 €
Ca ne coule pas de source	293,85 €
Phil'Osons	18,63 €
Faire vivre la laicité à l'école	76,17 €
Emoi, et moi et nous	682,86 €
TOTAL	**11 123,61 €**

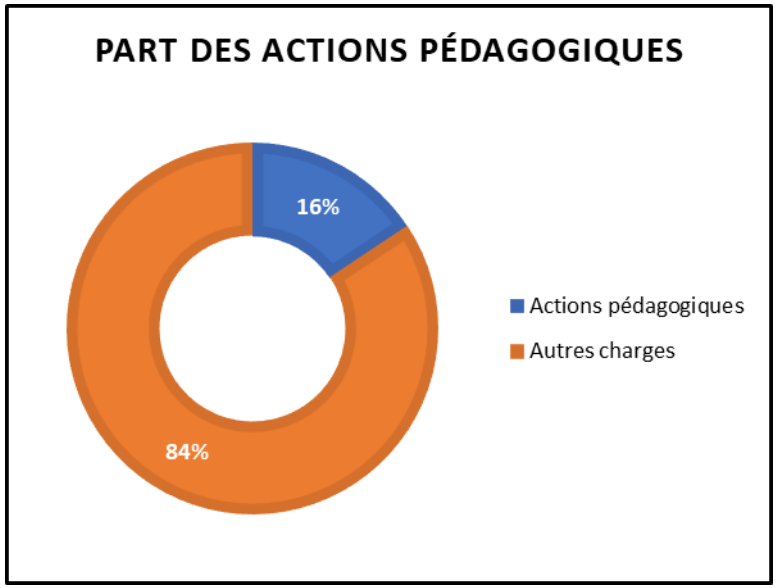

RAPPORT FINANCIER
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

COMPARAISON AVEC LES ANNÉES ANTÉRIEURES

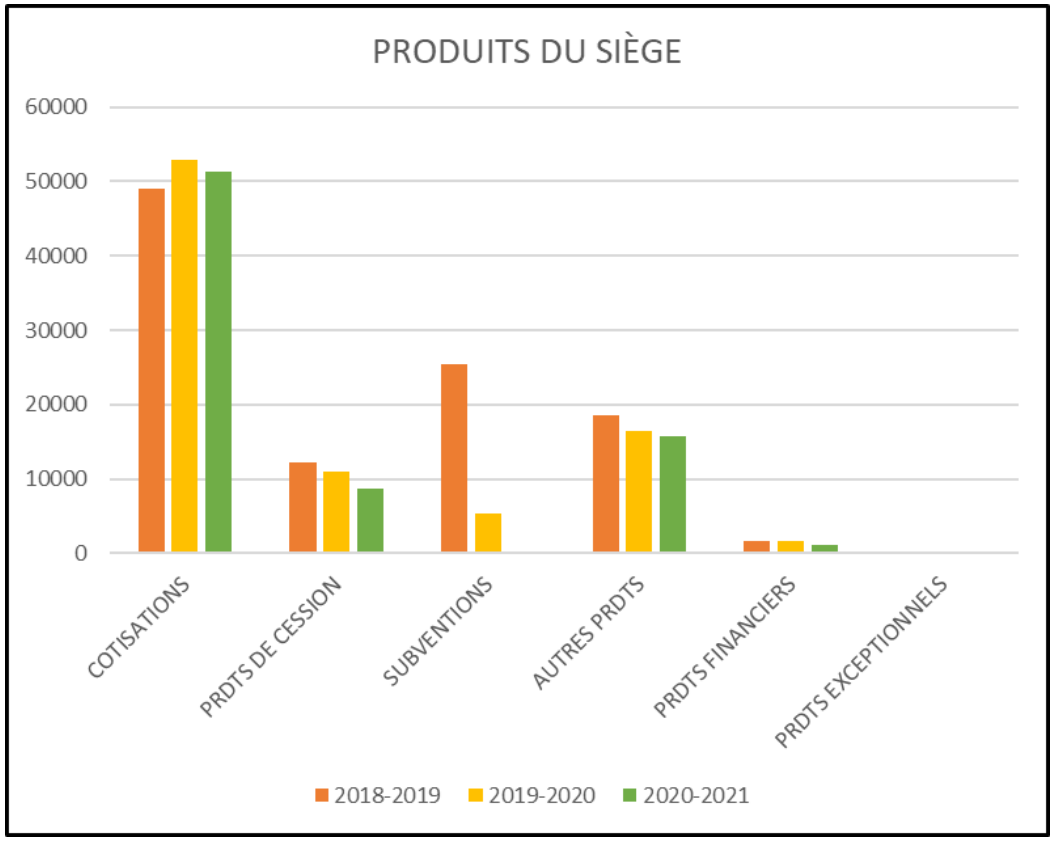

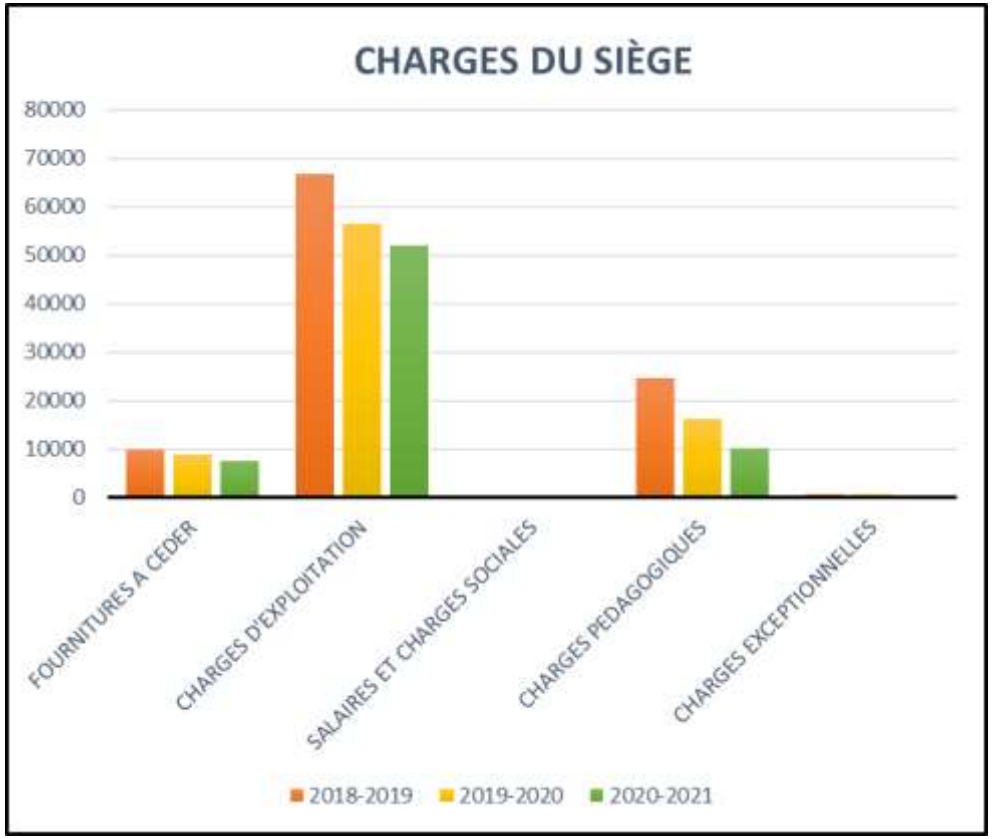

RAPPORT FINANCIER
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

RÉPARTITION

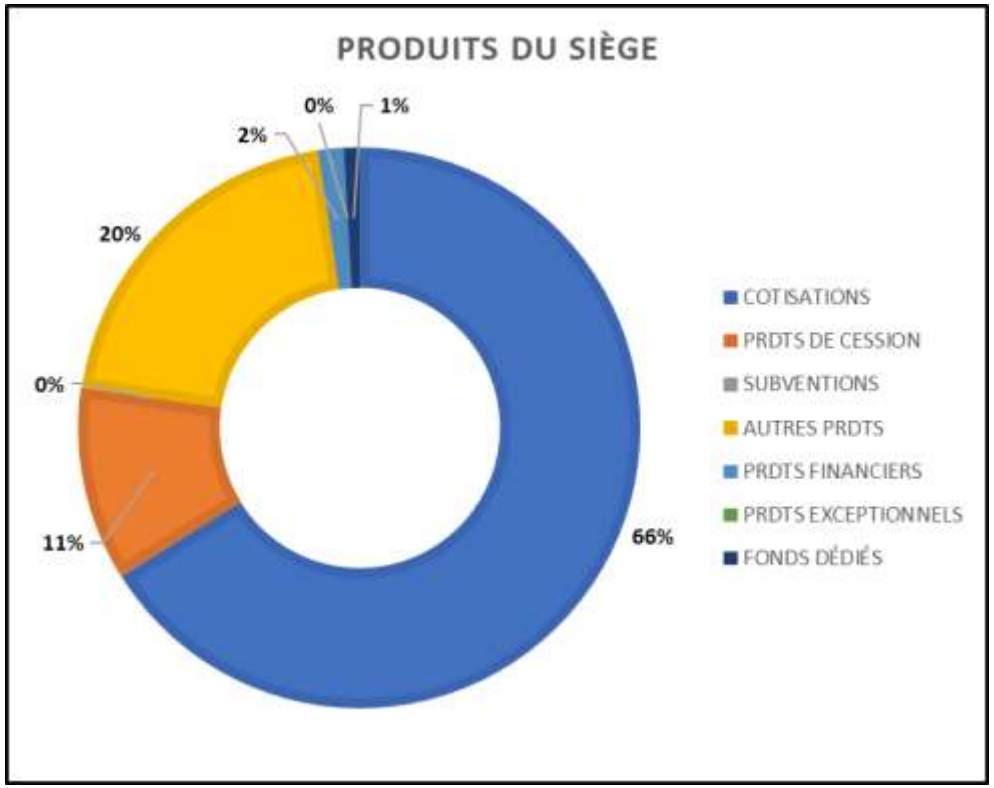

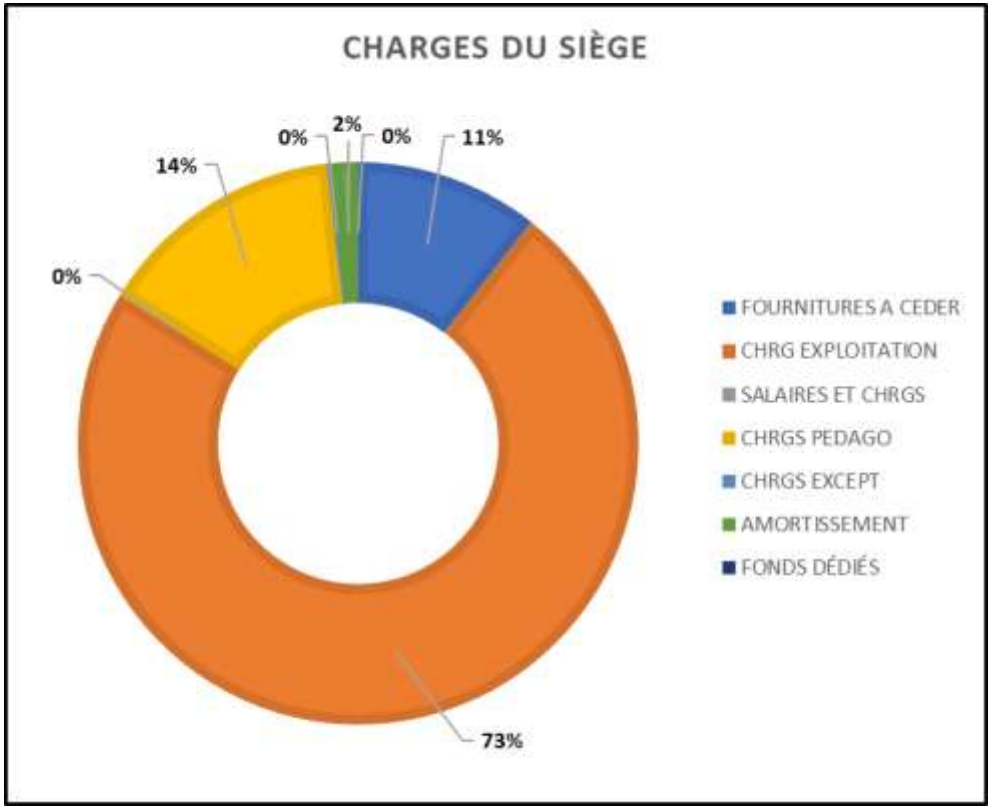

RAPPORT FINANCIER
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

RÉSULTAT DU SIÈGE				
77 493,42 €	-	70 978,37 €	=	6 515,05 €

Nous vous proposons d'affecter ce résultat du siège départemental au fonds associatif

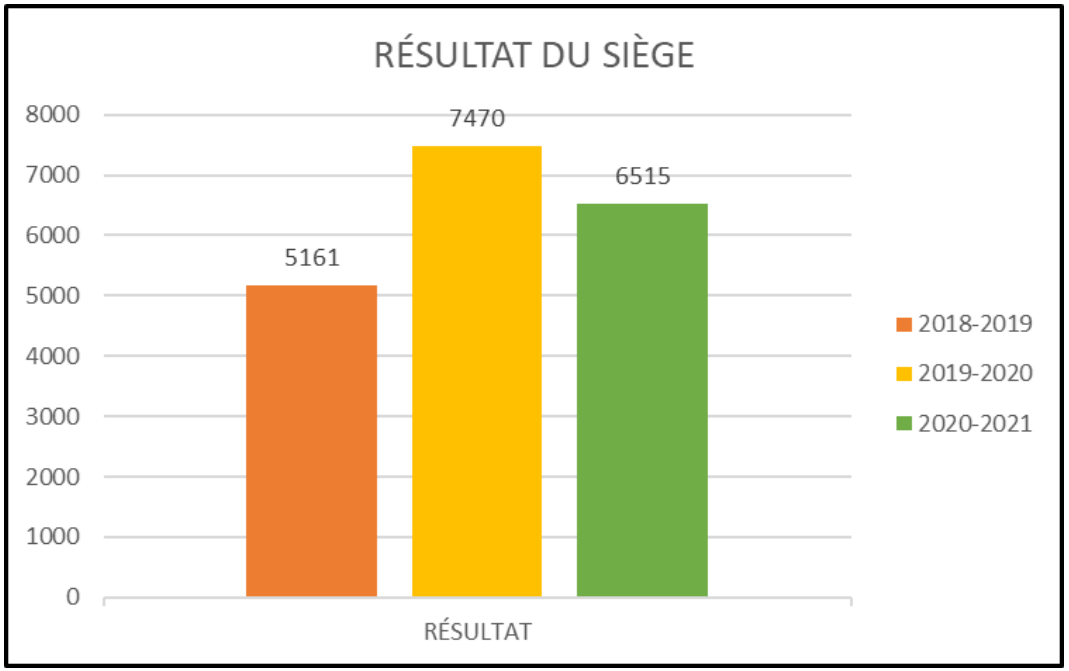

Cette résolution est proposée au vote (Retkoop).

RAPPORT FINANCIER
COOPÉRATIVES SCOLAIRES

PRODUITS DES COOPÉRATIVES SCOLAIRES	
Vente de produits pour cession	395 010,37 €
Produits des activités éducatives	40 099,35 €
Subventions collectivités locales	181 208,30 €
Contributions plateforme participative	13 886,93 €
Contributions financières autres	56 451,57 €
Participation volontaire familles	240 941,82 €
Produits exceptionnels	60 216,63 €
TOTAL	**987 814,97 €**

Tout ce qui est revendu sans l'avoir fabriqué (calendriers, photos, …)

Sommes reçues (éventuellement des parents) **pour les activités éducatives de la coopérative** (journaux scolaires, objets fabriqués, voyages, sorties, spectacles, …)

Toute subvention provenant de l'État, de ses établissements publics ou des collectivités locales (commune, communauté de communes, conseil départemental, conseil régional, …)

Il s'agit des **contributions financières** reçues dans le cadre de la **Trousse à Projet**.

Il s'agit **d'aides financières** versées par **l'association de parents d'élèves**, d'autres associations ou fondations…

Il s'agit exclusivement des cotisations perçues au titre de la coopérative (adhésion à la coopératrice des parents)

Opérations imprévues et non récurrentes,) **dons, remboursements**, **reversements**, **collectes**…

RAPPORT FINANCIER
COOPÉRATIVES SCOLAIRES

CHARGES DES COOPÉRATIVES SCOLAIRES	
Achats de produits pour cession	269 191,46 €
Assurances versées	8 987,74 €
Charges des activités éducatives	493 207,23 €
Services bancaires	1 311,29 €
Cotisations versées à l'OCCE	51 199,20 €
Charges exceptionnelles	49 167,88 €
Achats de biens durables	53 255,52 €
TOTAL	**926 320,32 €**

Objets achetés pour les revendre (calendriers, photos, …)

Montant versé pour les assurances de la coopérative (responsabilité civile, biens)

Ensemble des charges résultant des activités pédagogiques de la coopérative : journaux scolaires, correspondances scolaires, voyages, sorties spectacles, travaux manuels, …)

Frais bancaires : frais de tenue de comptes, agios, etc....

Cotisation statutaires versées à l'OCCE

Dépenses imprévues, dons, reversement des collectes et opérations de solidarité

Gros matériel, équipement durable (figure au cahier d'inventaire du matériel de la coopérative) **décision d'achat consignée dans le registre des délibérations**

RAPPORT FINANCIER
COOPÉRATIVES SCOLAIRES

RÉSULTAT DES COOPÉRATIVES SCOLAIRES				
987 814,97 €	-	926 320,32 €	=	61 494,65 €

Nous vous proposons d'affecter ce résultat des coopératives agrégées dans leur report à nouveau.

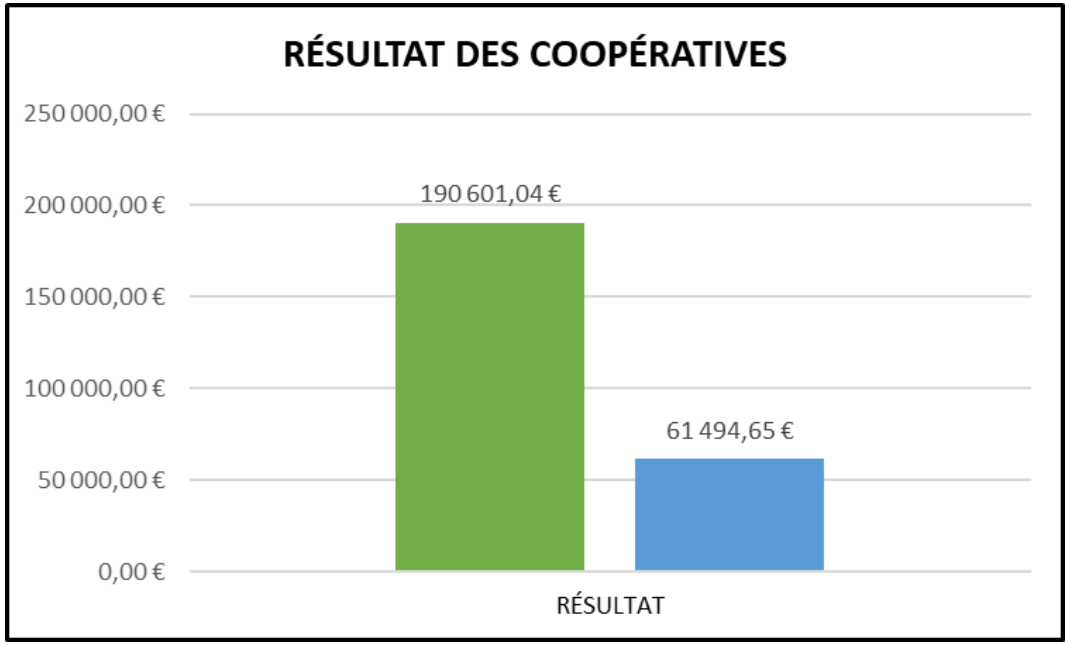

RAPPORT FINANCIER
COOPÉRATIVES SCOLAIRES

RÉPARTITION

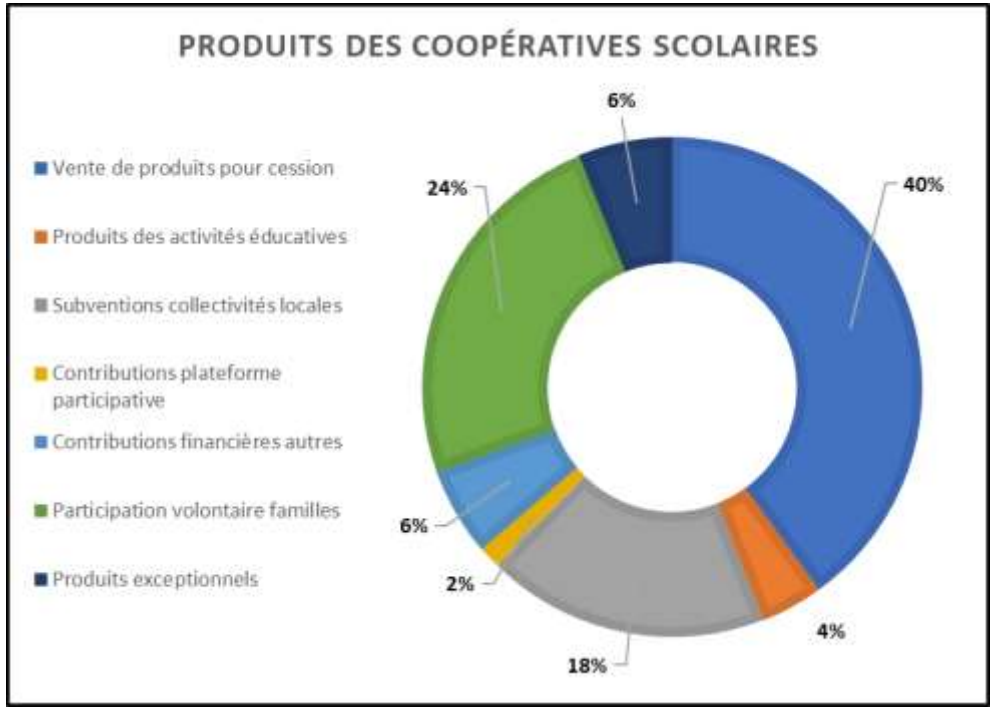

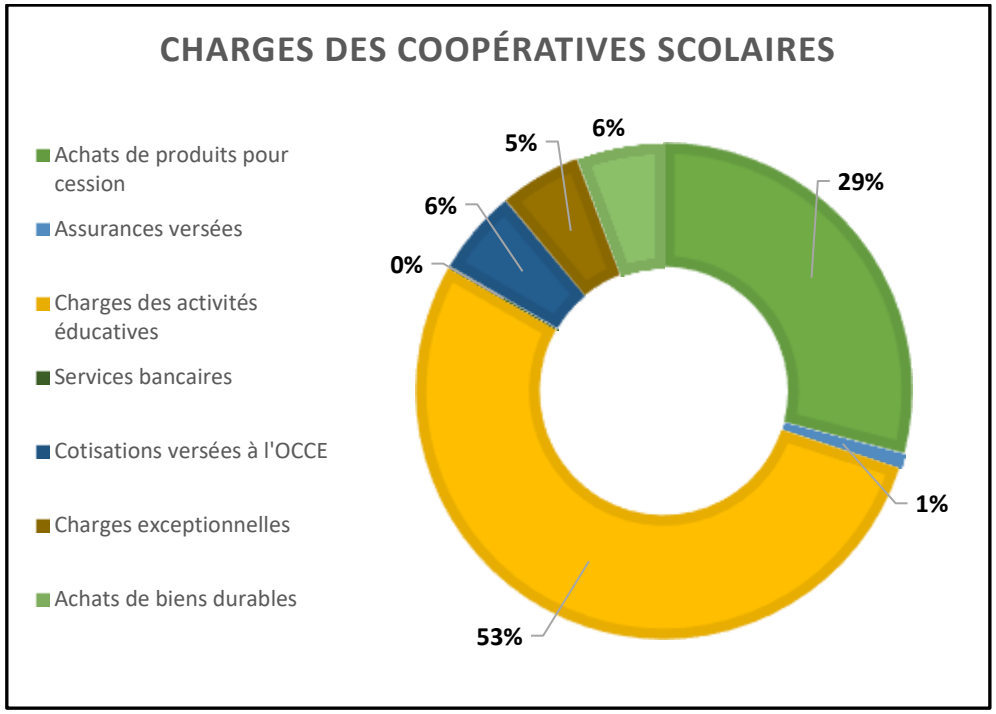

Cette résolution est proposée au vote (Retkoop).

RÉPARTITION DE LA COTISATION

L'association départementale ne conserve pas la totalité du montant de la cotisation. Elle reverse une partie à la Fédération OCCE et à l'Union Régionale OCCE Occitanie

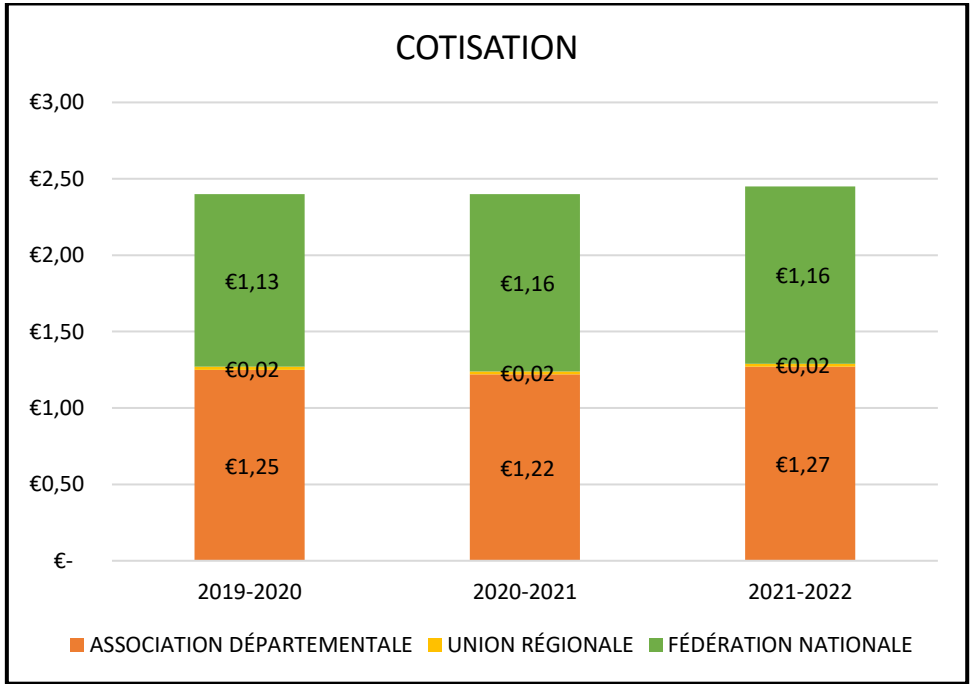

Cette résolution est proposée au vote (Retkoop).

RAPPORT FINANCIER
BUDGET PRÉVISIONNEL2021-2022

Un budget est un **état prévisionnel** des **charges/dépenses** et des **produits/recettes** de l'association.
Un budget est un outil de gestion, au travers duquel l'association va **prévoir** les recettes et **anticiper** les dépenses. ...
Il est d'usage de faire un budget prévisionnel équilibré. Le montant total des recettes est égal au montant total des dépenses, un budget équilibré assure la pérennité de l'association, tout en lui permettant de mener le maximum de projets.

CHARGES / DÉPENSES	Budget N-1	Réalisé N	Budget N
ACHATS	**11 700**	**10 678**	**11 800**
Eau, gaz, électricité, fournitures…	1 800	1 772	1 800
Matériel, fournitures, produis	1 300	1 391	1 400
Agenda, livret, Lire c'est partir	8 600	7 515	8 600
CHARGES TIERS	**29 400**	**25 154**	**29 400**
Informatique location, maintenance	800	1 133	800
Entretion réparations	4 000	2 927	4 000
Assurances siège & coop	9 800	9 097	9 800
Abonnement A&E	1 800	1 782	1 800
Services pédagogiques	13 000	10 215	13 000
CHARGES DIVERSES	**37 330**	**33 071**	**36 400**
Honoraires CAC, JO	4 010	3 960	4 000
Notes de frais, reception	5 500	1 989	3 000
Abandon frais km bénévoles			1 500
Poste, téléphone, banque	1 700	1 782	2 400
Cotisations diverses	26 120	25 340	25 500
AUTRES CHARGES	**11 370**	**2 076**	**10 600**
Impôts	250	150	0
Charge personnel	2 500	238	4 500
Subventions & aides aux coop	3 000		600
Autres charges	4 120	624	4 000
Dotation aux amortissements	1 500	1 065	1 500
TOTAL DES CHARGES	**89 800**	**70 978**	**88 200**

PRODUITS / RECETTES	Budget N-1	Réalisé N	Budget N
VENTES	**22 800**	**19 329**	**23 050**
Agenda, livret, Lire c'est partir	11 000	8 655	11 000
Abonnement A&E	1 800	1 728	1 800
Assurances coop	9 400	8 946	9 400
Rembourement fédération	600		850
SUBVENTIONS	**6 000**	**0**	**4 500**
Conseil régional AD	1 500	0	1 500
Conseil départemental coop	1 500	0	0
Conseil départemental AD	3 000	0	3 000
COTISATIONS	**55 650**	**55 989**	**55 600**
Cotisations coop	52 900	51 252	51 600
Aide fédération	2 750	4 737	4 000
PRODUITS FINANCIERS	**1 500**	**1 137**	**500**
Intérêts livret A	500	389	500
Plus value caisse d'épargne	1 000	747	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**0**	**356**	**1 500**
Abandon frais km bénévoles		356	1 500
FONDS DÉDIÉS	**3 850**	**683**	**3 050**
Reprise fonds dédiés	3 850	683	3 050
TOTAL DES PRODUITS	**89 800**	**77 493**	**88 200**

Cette résolution est proposée au vote (Retkoop).

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes du siège départemental

Coopérons dès l'École

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DU TARN & GARONNE

Association loi 1901
Siège social : 28 avenue Charles de Gaulle
82000 MONTAUBAN

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021

RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de l'association O.C.C.E. du Tarn & Garonne et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes du siège départemental de l'association, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière du siège départemental de l'association à la fin de l'exercice, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Boulogne, le 17 décembre 2021

audit france
Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau
Commissaire aux Comptes

Coopérons dès l'École
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
TARN-ET-GARONNE

RAPPORT FINANCIER
OCCE DU TARN & GARONNE

Mesdames, Messieurs,
Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le **31 août 2021**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.
Notre commissaire aux compte, le cabinet audit france, vous donnera dans son rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.
De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS
Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.
Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître des comptes annuels agrégeant les CRF reçus.

Le bénévolat des mandataires s'élèvent à 2 209 heures
soit environ 2 personne(s) en équivalent temps plein.
Le Conseil d'administration est composé de 12 personnes.
Les administrateurs se sont réunis à 3 reprises au cours de l'exercice.

1.1 Siège de l'association
Les produits du Siège se sont élevés à 77 493,42 € pour l'exercice clos contre 94 683,91 € pour l'exercice précédent.
La cotisation des familles s'est élevée à 2,40 € par coopérateur contre 2,40 € par coopérateur pour l'exercice précédent. La cotisation votée pour l'exercice en cours s'élève à 2,40 € Nous vous proposons de fixer la cotisation des familles par coopérateur pour l'exercice à venir à 2,45 €
Le résultat du Siège s'est élevé à 6 515,05 € Ce résultat s'analyse comme suit :

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs
200 coopératives et foyers sur les 201 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agrégés dans les comptes annuels de l'association.
Les données caractéristiques des coopératives scolaires et foyers coopératifs agrégés sont les suivantes :

- Ressources des coopératives agrégés	987 814,97 €
dont subventions encaissées	195 095,23 €
- Trésorerie à la clôture	1 031 261,01 €

Compte tenu d'une sommation des CRF à 99,50% , le produit moyen par coopérateur est estimé à 46,49 € par coopérateur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DU DERNIER EXERCICE CLOS
Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 21 355 contre 22 038 pour l'exercice précédent.
Le nombe de coopératives s'est élevé à 201 contre 202 pour l'exercice précédent.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE
1 CRF sont arrivés au siège départemental après l'arrêté des comptes, n'ont pu être saisis et ne sont donc pas intégrés dans les comptes annuels agrégés soumis à votre approbation.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR
Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice en cours fait apparaître un total de charges de 88 200 euros et un résultat équilibré.

5. AFFECTATION DU RESULTAT
Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit	6 515,05 €	au fonds associatif.
- le résultat des coopératives agrégées, soit	61 494,65 €	dans leur report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil d'administration

Le Président
Odile Alcaraz

Le Trésorier
Patrick Barrère

Cette résolution est proposée au vote (RETKOOP).